



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du 11 mai 2015

Délibération n° 2015-0349

commission principale : proximité, environnement et agriculture

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Association de gestion de la Maison rhodanienne de l'environnement (MRE) - Subvention pour le programme d'actions 2015

service : Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Claisse

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : Mardi 21 avril 2015

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : Mercredi 13 mai 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frier, M. Claisse, Mme Laurent, M. Ljung, Mme Vessiller, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mme Basdereff, MM. Bérat, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havar, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, M. Millet, Mmes Nachury, Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, MM. Piegay, Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, MM. Sturla, Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Cardona (pouvoir à M. Vergiat), M. Aggoun (pouvoir à Mme Piantoni), Mmes Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), Berra (pouvoir à M. Compan), M. Buffet (pouvoir à Mme Pouzergue), Mme Burillon (pouvoir à Mme Millet), MM. Charmot (pouvoir à Mme Crespy), Denis (pouvoir à Mme Frier), Kabalo (pouvoir à M. Bret), Moretton (pouvoir à M. Suchet), Moroge (pouvoir à M. Cohen), Odo (pouvoir à M. Barret), Mmes Pietka (pouvoir à M. Genin), Tifra (pouvoir à M. Berthilier).

Conseil du 11 mai 2015**Délibération n° 2015-0349**

commission principale : proximité, environnement et agriculture

objet : **Association de gestion de la Maison rhodanienne de l'environnement (MRE) - Subvention pour le programme d'actions 2015**

service : Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance

Le Conseil,

Vu le rapport du 15 avril 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Contexte

L'association de gestion de la Maison rhodanienne de l'environnement (MRE) est régie par les dispositions de la loi du 1er juillet 1901. Elle a été créée conformément aux statuts approuvés par son assemblée générale constitutive du 28 juin 1994 et déposés à la préfecture du Rhône le 20 septembre 1994.

Les membres fondateurs de l'association sont, outre 7 associations de protection de l'environnement, la Ville de Lyon, le Département du Rhône et la Communauté urbaine de Lyon.

Il s'agit d'une association qui a pour objet la protection et l'amélioration de l'environnement (protection des espaces naturels, des paysages, de la faune et de la flore sauvage, la protection et l'amélioration du cadre de vie en milieu urbain et semi-urbain).

Le Département du Rhône et la Communauté urbaine de Lyon ont souhaité mettre un lieu à la disposition des associations et du public. C'est ainsi que la MRE a été inaugurée en mars 1995 dans un immeuble appartenant en indivision au Département du Rhône et à la Communauté urbaine de Lyon.

Instituée par la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, la Métropole de Lyon s'est substituée de plein droit à la Communauté urbaine de Lyon à compter du 1er janvier 2015 au sein de l'association.

Objectifs

L'association de gestion de la MRE réunit les associations et les personnes ayant pour objectif de promouvoir et de contribuer à la protection de l'environnement dans le département du Rhône. Son but est de donner aux associations qui œuvrent à cette protection des moyens communs, notamment en locaux et, d'offrir au public un lieu de rencontre, de sensibilisation et d'éducation sur tous les sujets liés à l'environnement.

L'association a étendu ses activités dans les locaux du Grand moulin de l'Yzeron, propriété de la Métropole de Lyon mise à sa disposition, ce qui doit permettre de proposer au grand public des expositions et des conférences, ainsi que des animations pédagogiques en milieu scolaire et pour les structures de quartier.

La Communauté urbaine de Lyon, puis la Métropole de Lyon à compter du 1er janvier 2015, ont souhaité accompagner l'association dans la réalisation de tout ou partie des activités d'intérêt général énumérées ci-dessus.

Actions réalisées au titre de l'année 2014

Pour 2014, l'Association MRE proposait la réalisation des actions suivantes :

- 9 manifestations "grand public" (Journée mondiale des zones humides, fête de la science, etc.), soit 1 500 participants,
- 20 conférences, soit 600 participants,
- accueil d'expositions (6 expositions),

- réseau documentaire (catalogue documentaire en ligne, etc.), soit plus de 15 000 documents,
- bibliothèque de l'environnement (aide à la consultation, prêt, soutien documentaire, etc.) : 1 600 visiteurs,
- communication (lettre d'information, site internet),
- réorganisation de l'utilisation des locaux (bureaux, salle d'accueil du public, stockage matériel pédagogique et documentation), environ 700 réunions tenues,
- animation Grand Public CIN : 24 sorties Nature et accueil du public sur 30 week-ends, soit 1 500 bénéficiaires,
- ateliers pédagogiques grand public : 28 pour les enfants, 330 bénéficiaires (adultes et enfants),
- éducation à l'environnement concernant plus de 7 000 participants sur :

- . la MRE : 180 animations destinées aux écoles et accueils collectifs de mineurs, notamment,
- . le Grand moulin de l'Yzeron : 180 animations scolaires et loisirs, 2 stages nature.

Pour ce faire, la Communauté urbaine de Lyon avait, par délibération du 13 janvier 2014, voté l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 296 606 € dans le cadre du programme d'actions de la MRE.

La MRE a donc pu réaliser l'ensemble des actions programmées au titre de l'année 2014.

A noter, qu'en lien avec la publication de la biblioverte santé environnement, une série d'activités a été réalisée sur ce thème (5 conférences, 4 ateliers, 2 expositions). Ce thème a donc permis de mieux structurer les actions de la MRE et de nouer de nouveaux partenariats.

La MRE compte, à ce jour, 33 associations membres.

Programme d'actions pour l'année 2015

Pour 2015, le programme prévisionnel d'activité s'inscrit dans la continuité des années précédentes avec, notamment, comme actions proposées :

- Sensibilisation / Éducation à l'environnement et au développement durable :

- . tenue d'une vingtaine de conférences,
- . organisation de 4 à 5 expositions,
- . organisation d'un concours photo,
- . organisation de 6 débats citoyens,
- . mise en place d'évènements "Grand public" (Journée mondiale des zones humides, Journées européennes du patrimoine, Jour de la Nuit, Fête de la science),
- . participation à des évènements extérieurs (Salon Primevère, Nature en fête, Les bons plants, Fort en nature),
- . animations pédagogiques (180 unités à la MRE et 152 au Grand moulin de l'Yzeron),
- . stages Nature (2),
- . animations "Grand public" : 24 sorties nature et accueil sur 30 week ends,
- . créations d'outils pédagogiques,
- . tenue d'ateliers pédagogiques "Grand public" : 24 à destination des enfants et 10 à destination des adultes.

- Développement et diffusion de la culture environnementale :

- . gestion de la bibliothèque de l'environnement,
- . gestion du réseau documentaire,
- . réalisation de produits documentaires,
- . prix régional du Livre environnement et prix régional lycéen du Livre environnement,
- . troc au Livre environnement.

Les principaux éléments financiers prévisionnels de l'association pour l'exercice 2015 sont les suivants :

Budget prévisionnel	Montant 2015 (en €)
produits	745 844
subvention Métropole de Lyon	280 681
subvention Métropole de Lyon (protocole financier CLERCT)	135 000
subvention Métropole de Lyon en nature (biens immobiliers)	160 534
autres subventions	80 000

ventes	63 261
autres produits	26 368
charges	745 844
charges de fonctionnement	450 621
charges salariales	295 223

Au titre de 2015, il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 135 000 € nets de taxe (montant plafond) issue de la répartition contenue dans le protocole financier général entre la Communauté urbaine de Lyon et le Conseil général du Rhône, tel que voté au Conseil communautaire du 15 décembre 2014.

En complément, il est proposé au Conseil de verser, en soutien des actions menées par l'association, une subvention de fonctionnement d'un montant maximal de 280 681 € nets de taxe.

Ce montant de subvention correspond à une diminution de 5,4 % par rapport au montant de subvention accordé par la Communauté urbaine de Lyon pour l'exercice 2014.

Le budget prévisionnel 2015 élaboré par la MRE traduit l'effort financier demandé par la Métropole de Lyon en recentrant certaines actions menées par l'association (diminution des accueils collectifs de mineurs et des animations à destination des publics scolaires, des conférences "Têtes d'affiches", etc.) ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant total de 415 681 € au profit de l'Association de gestion de la Maison rhodanienne de l'environnement (MRE) dans le cadre de son programme d'actions pour 2015,

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et la MRE définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **La dépense** de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2015 - compte 6574 - fonction 71 - opération n° OP27O4360 pour 280 681 € et compte 6574 - fonction 71 - opération n° OP27O4360A pour 135 000 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 15 mai 2015.